

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2023 à 20 H 30

Présents : Mr DANES Richard, Madame CARRERA Pamela, Madame ROUANE Nicole, Madame BONIFAS Marie-Laure, Monsieur DEDIEU Joel, Monsieur DORBES Jean Luc, Monsieur JEUCH Antoine, Monsieur BALARESQUE Denis, Monsieur HERNANDEZ DE LA LOSA David

Absents excusés : Madame CALLEDE Maud donne pouvoir à Madame CARRERA Pamela, Monsieur AUBERT Bernard donne pouvoir à Monsieur HERNANDEZ DE LA LOSA David, Madame JEANJEAN Séverine donne pouvoir à Monsieur DANES Richard, Monsieur GISTAIN André donne pouvoir à Monsieur DEDIEU Joel , Monsieur PEREZ Cédric donne pouvoir à Monsieur DORBES Jean Luc

Secrétaire de séance : Madame ROUANE Nicole

Approbation du dernier compte rendu : Approuvé à l'unanimité

COMPTES RENDUS DE REUNIONS :

Monsieur le Maire : réunion à la Communauté des Communes du Volvestre pour la CTG (Convention Territoriale Globale), débat autour des axes prioritaires :

- AXE 1 : Accès aux droits et accessibilité des services : clarifier, informer, soutenir, mettre en réseau,
- AXE 2 : La petite enfance 0/3 ans : améliorer l'offre, accompagner les professionnelles
- AXE 3 : L'enfance 3/11 ans : compléter l'offre, favoriser les partenariats
- AXE 4 : Les jeunes 12/25 ans : un public méconnu
- AXE 5 : La parentalité : une politique à bâtir et à structurer
- AXE 6 : Animation de la vie sociale : soutenir, valoriser, partager

Monsieur HERNANDEZ DE LA LOSA David : Réunion au SIECT

Dossier MURETAIN AGGLO : Le Préfet a pris un arrêté pour que le Muretain Agglo pose les compteurs qui serviront à la vente d'eau du SIECT au Muretain Agglo. Le SIECT est en désaccord avec le nombre de compteurs qui doivent être posés par le Muretain (15) . Une étude mandatée par le SIECT avait défini un besoin de 35 compteurs. Affaire à suivre

Travaux en cours : gros investissement en cours pour l'extension de l'Usine du Fousseret.

Madame ROUANE Nicole : Réunion de la Commission Personnel pour la préparation de la rentrée de septembre dans l'éventualité d'une suppression de classe.

Madame FAROUQ Fouzia et Madame LEDARD Viviane conservent leur poste.

Suite au départ de Mademoiselle PIMPRENELLE Aurore et de Mademoiselle VERDIER Lilou, il a été décidé de recruter deux nouvelles personnes qui seront prises en CDD d'un mois (du 28 août au 29 septembre) .

Madame ROUANE Nicole et Monsieur DEDIEU Joel ont reçu deux personnes :

- Madame RIVERA Audrey (qui a déjà travaillé à l'école) et qui était partie en congés de maternité. Cette dernière est titulaire du BAFA
- Madame VERDIER Carole, actuellement employée en qualité de commis de cuisine dans un restaurant et disponible pour la rentrée

Si nous conservons les quatre classes, les deux contrats seront renouvelés jusqu'à la fin de l'année

scolaire, dans le cas contraire, l'un des deux contrats ne sera pas renouvelé.

EXTENSION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ET RENOVATION DU POINT LUMINEUX 162

Rajout de poteaux pour le renforcement de la ligne

Nous avons le choix de payer au comptant la somme de 1212 € ou par mensualités de 118 €

Le paiement comptant est adopté à l'unanimité – pas d'abstention

Monsieur DEDIEU Joel précise que la ZAC DE SERRE s'éclaire à partir de 17 h 30 ; Monsieur DORBES Jean Luc va se renseigner.

REVERSEMENT TAXE AMENAGEMENT A LA COMMUNAUTE DES COMMUNES DU VOLVESTRE

La taxe d'aménagement a été calculée et budgétisée.

Le paiement de cette taxe est accepté à l'unanimité – pas d'abstention

ACHAT DES PARCELLES B 1212 et B 1183 au Lotissement « La Belle Allée »

Nous rachetons les parcelles B 1212 de 1190 m² et B 1183 de 242 m² pour pouvoir continuer la route et faire les travaux de la future déviation

Le projet est adopté à l'unanimité – pas d'abstention

CREATION DE POSTES POUR AVANCEMENT DE GRADE

Deux salariées ont fait une demande d'augmentation de salaire par courrier

Cette augmentation ne peut se faire que par un avancement de grade et donc la création d'un nouveau poste

La demande a été soumise au Centre de Gestion qui a validé le changement de grade des deux employées. Cette création sera valable à compter du mois de septembre 2023 ; nous pouvons conserver ou supprimer les deux anciens postes

***Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la création de ces deux nouveaux postes
Une abstention : Monsieur JEUCH Antoine***

Il n'y aura pas de suppression des anciens postes ; ils restent ouverts au grade actuel et à l'échelon le plus bas.

Les deux employées seront informées à la rentrée.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire : Suite à l'extension de l'éclairage public, il a été contacté par une personne (une dame) du Lotissement du Bosquet qui a reculé contre la protection qui se trouvait devant un candelabre. Il a dû faire un constat. Son mari demande pourquoi on ne change pas les ampoules existantes par des ampoules LED ; déjà évoqué lors d'un Conseil Municipal en septembre 2021 (dit Monsieur JEUCH Antoine) : coût trop élevé.

Madame CARRERA Pamela : intervient en tant que membre du Comité des Fêtes pour savoir ou en est l'installation du WIFI à sa Salle des Fêtes pour la Fête de la Bière .

La demande a été faite. Monsieur HERNANDEZ DE LA LOSA David indique que des devis ont été demandés.

Monsieur le Maire indique que la démarche a été faite et qu'il sera envisagé d'augmenter les tarifs de location de la salle des fêtes car les prix sont élevés.

Monsieur HERNANDEZ DE LA LOSA David indique que nous pouvons prévoir l'installation d'une antenne, qui coûterait moins cher et qui pourrait être fonctionnelle pour la Fête de la Bière.

Monsieur DEDIEU Joel a vu le Président du Comité des Fêtes qui lui a précisé que ce ne sera pas seulement pour la Fête de la Bière mais aussi pour d'autres manifestations.

Il indique d'autre part que la Commission Fêtes a retenu la date du Samedi 21 Octobre 2023 pour le repas des Aînés. L'info sera diffusée à tous les membres du Conseil par écrit.

Monsieur DORBES Jean Luc annonce sa démission au sein de la Commission Personnel

Monsieur JEUCH Antoine évoque l'installation d'autos-tamponneuses sur la place de l'église. Il a été surpris de constater qu'il n'y avait rien

Madame CARRERA Pamela indique que les manèges étaient trop grands !

Monsieur JEUCH Antoine indique qu'il n'a pas été informé du dépôt de gerbe au Monument aux Morts ni même de la préparation et de l'installation de l'apéritif . Il ne savait pas non plus que l'apéritif était offert par la Mairie. Il souhaiterait qu'à l'avenir tout le Conseil soit informé soit par mail soit sur WHATSAPP .

Il demande un peu plus de communication au sein du Conseil Municipal

Par rapport aux demandes du Comité des Fêtes :

- Extension du podium = pas possible
- Pose de deux poteaux à l'entrée du village = pas de réponse pour l'instant

Monsieur BALARESQUE Denis indique que dans la nuit du 19 au 20 Juillet, vers 2 heures du matin, il a entendu 6 coups de fusil

Monsieur HERNANDEZ DE LA LOSA David demande si à la suite du rapport de Mme GUERRA, le Conseil Municipal doit créer une Commission PLU ?

Depuis le 1er juin il semblerait que les Collectivités territoriales et les Communes doivent nommer un référent déontologie ?

Monsieur JEUCH Antoine parle de l'incendie qu'il y a eu aux toilettes publiques : envisage-t-on de les fermer ?

Monsieur DORBES Jean Luc lui répond que les toilettes ont été réparées pour la Fête et que pour l'instant elles restent ouvertes.

Par rapport aux dégradations constatées à l'école (vitre cassée à l'abri-bus, impact sur les vitres des classes) la Gendarmerie fait une enquête. Des jeunes sont soupçonnés.

La séance est levée à 22 h 15.